



---

Élaboration du PLU prescrite par délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2014

Projet de PLU arrêté par délibération du Conseil Municipal du 29 juillet 2019

Dossier soumis à Enquête publique du 09 décembre 2019 au 09 janvier 2020

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal du 27 février 2020

---

# PLAN LOCAL d'URBANISME

<b>6.2</b>	<b>EMPLACEMENTS RESERVES</b>
------------	------------------------------



# **EMPLACEMENTS RESERVES GENERAUX**



<b>Emplacements réservés</b> (art. L.151-41-1° à 3° du Code de l'Urbanisme)			
<b>N°</b>	<b>Lieu-dit / Objet</b>	<b>Bénéficiaire</b>	<b>Section / parcelle</b>
1	Création d'une raquette de retournement	Commune	C 351, 350
2	Elargissement de voirie	Commune	A 931, 932, 927
3	RD 13, aménagement de sécurité dans la traversée de Cameyrac	Commune	E 707, 709, 1293, 1291, 1256, 1254, 695, 696, 697, 698, 700 F474, 477, 111, 307, 376, 375, 101, 100, 555, 405, 404
4	Création d'équipements publics	Commune	B 358, 1377
5	Lieu-dit Magnan, aménagement d'un réseau de gestion des eaux pluviales	Commune	A 483
6	Aménagement de sécurité, accès aux bâtiments publics, parkings	Commune	B 206
7	Création de parkings	Commune	B 1414, 205
8	Avenue Lagraula, rue de Galan, élargissement de voirie et création de bandes cyclables	Commune	B 1513, 126, 2674, 206, 2688, 2689, 2690
9	VC n°7, route de Peyjouan, aménagement du carrefour	Commune	B 58, 59
10	Au bourg, secteur Maucaillou, La Gare, rectification du carrefour	Commune	B 1835, 1557, 2213
11	Création de voirie et aménagement du carrefour, lieu-dit Pierre Plantée	Commune	B 1388, 456, 455
12	Lieu-dit La Gare, aménagement d'un fossé	Commune	B 2276, 2275, 41
13	Route de Tasta, élargissement de la voirie et création d'une bande cyclable	Commune	C 508, 511, 517, 2026, 2027
14	Route de Cameyrac (face à la route du Petit Bois), création d'une voie d'évitement	Commune	C 1527, 1528, 1529, 296 E 713, 715, 717, 719
15	Elargissement de la voie, rue de la Ruade	Commune	C 785, 2655, 2654
16	VC n°20, Lieu-dit Pierre Plantée, élargissement de la voirie	Commune	B 389, 388, 381, 380
17	Avenue de l'Hotel de Ville, élargissement de voirie	Commune	B 220
18	Création d'un bassin de rétention	Commune	B 385, 183
19	Aménagement et sécurisation du carrefour	Commune	B 124, 125, 1372, 2627, 2628, 2629 B 213
20	Aménagement d'un carrefour giratoire	Département	A 949, 950, 642 B 419, 414, 413
21	Lieu-dit Arpeillant, création d'une caserne de sapeurs-pompiers et de logements sociaux	Commune	A 525, 528, 526, 527 A 515, 861, 859, 514

22	Élargissement de la voie, rue Magnan Nord	Commune	A 742, 738, 983, 982, 980
23	Élargissement du carrefour	Commune	A 972
24	Élargissement de la voie, rue Galan	Commune	B 2145, 54
25	Élargissement de la voie, rue des anciens combattants	Commune	B 2075, 1500, 1199
26	Lieu-dit Garosse-Sud, création d'un espace dédié aux piétons	Commune	B 2180, 2183
27	Élargissement de la voie, largeur 1m, rue de Peyjouan	Commune	B 2566, 2568, 1809, 46, 45, 1929, 1931
28	Extention de la station d'épuration	Commune	A 892
29	Élargissement de voirie et création d'un trottoir	Commune	F 65, 76, 77
30	Création d'un fossé de largeur 10m (étude)	Commune	E 443, 427, 428, 429
31	Élargissement de voirie	Commune	A 491, 483
32	Création d'un parking de covoiturage	Commune	B 2415, 2414, 2413
33	Aménagement du carrefour	Commune	B 1116

**EMPLACEMENTS RESERVES  
DE MISE EN ŒUVRE DES  
OBJECTIFS DE MIXITE  
SOCIALE**



**Emplacements réservés**  
**(Art. L.151-41 4° et R.151-38 1° du Code de l'urbanisme)**

<b>N°</b>	<b>Lieu-dit / Objet</b>	<b>Bénéficiaire</b>	<b>% de Logements locatifs Sociaux</b>
1	Pierre Plantée	Commune	90%
2	Jaugaret	Commune	35%
3	Peyjouan	Commune	90%
4	Fregent	Commune	90%
5	Cameyrac	Commune	70%
6	Magnan Nord	Commune	70%
7	Places de Noaillac	Commune	90%
8	Le bourg sud	Commune	70%
9	La Barade	Commune	35%
10	Puch d'Uchamp	Commune	35%